



SAGE LOGNE BOULOGNE OGNON GRAND-LIEU

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

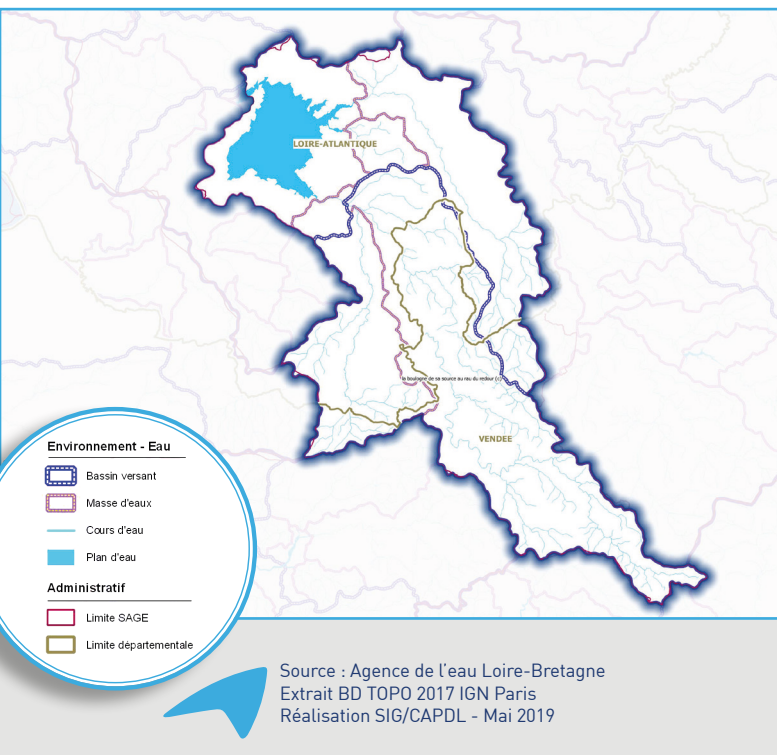
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



CARTE



INFORMATIONS CLÉS

- Territoire à cheval entre la Loire-Atlantique (44) et la Vendée (85).
- 870 kms de cours d'eau dont deux cours d'eau principaux : l'Ognon (185 km²) et la Boulogne (485 km²) alimentant le Lac de Grand-Lieu.
- État d'avancement : entrée en révision du SAGE approuvé en 2015.
- Agriculture : 524 exploitations agricoles (données 2024).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 5,4 et 7,5 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

Présidence	Claude NAUD, jusqu'aux prochaines élections
Animation	Youenn PIERRE
Portage	Syndicat Grand Lieu-Estuaire (SGLE)
Élus Chambre d'agriculture	François ANGEBAUD (44) et Joël LIMOUZIN (85)
Conseillère Chambre d'agriculture pilote	Lucie DANNEYROLE



EAU

- 5 sous-bassins versants :
 - Boulogne Amont,
 - Boulogne Aval,
 - Lac,
 - Logne,
 - Ognon.
- 5 masses d'eau superficielles.
- 2 masses d'eau souterraines.

850
km²

44
communes concernées,
soit environ 200 000 habitants

87%
de terres agricoles



SAGE LOGNE BOULOGNE OGNON GRAND-LIEU

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

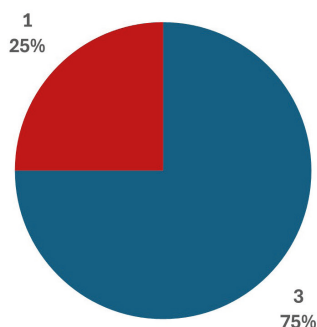
Programmation CT eau 2025-2027.

ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune masse d'eau « cours d'eau » du SAGE n'est en bon état écologique. Depuis 2013 la situation s'est dégradée et désormais la moitié des masses d'eau est en mauvais état.

État écologique 2019

Somme de Nombre de masses d'eau

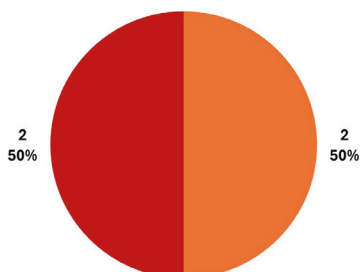


note etat écologique 2019

- 4 - Etat médiocre
- 5 - Mauvais état

État écologique 2025

Somme de Nombre de masses d'eau



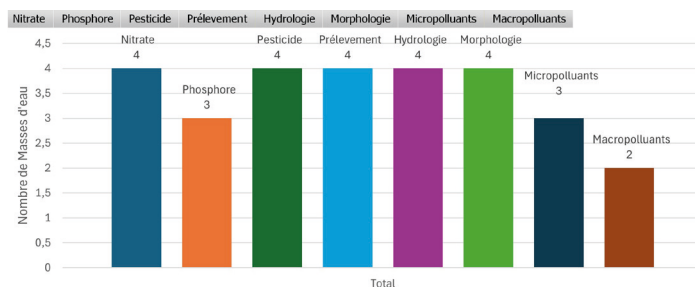
note etat écologique

- 4 - Etat médiocre
- 5 - Mauvais état

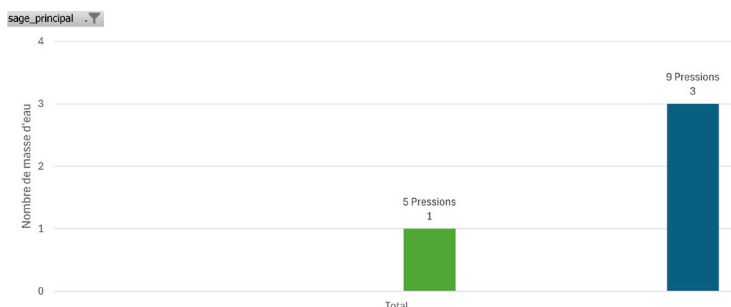
PRESSIONS

L'ensemble des masses d'eau est concerné par les pressions nitrates, pesticides, prélèvements, hydrologie et morphologie.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



25%

des cours d'eau classés
en mauvais état écologique



SAGE LOGNE BOULOGNE OGNON GRAND-LIEU

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

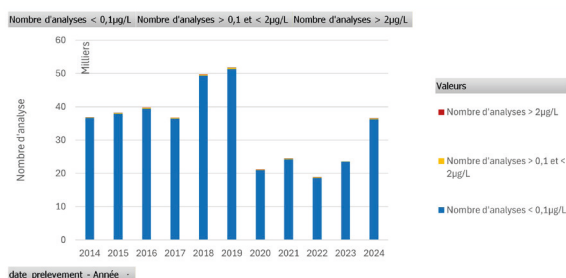


QUALITÉ DE L'EAU

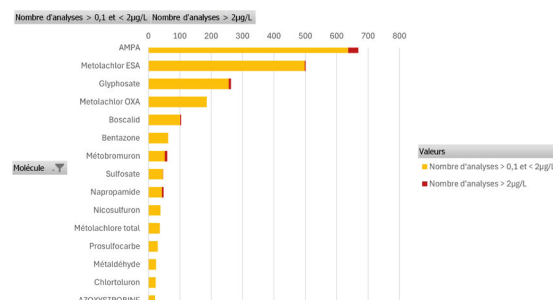
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (AMPA, ESA metolachlor). On retrouve ensuite des herbicides.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



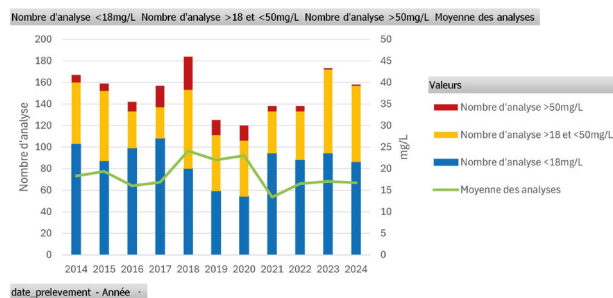
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

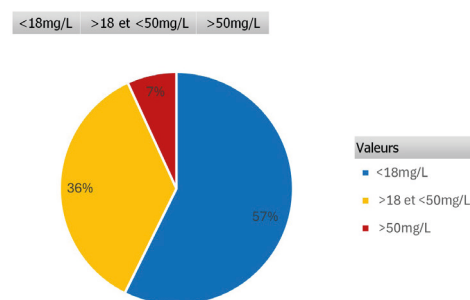
57 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



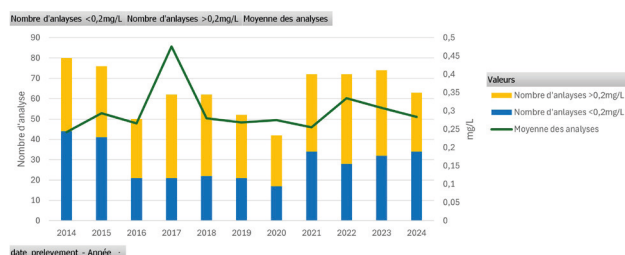
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

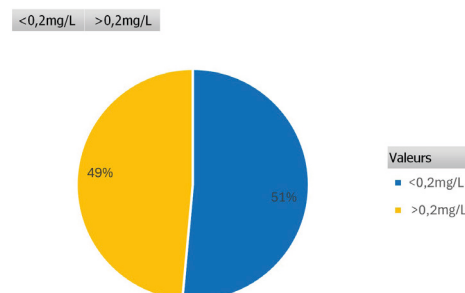
63 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE LOGNE BOULOGNE OGNON GRAND-LIEU

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Équité Futur



ENJEUX MAJORITAIRES

Améliorer la qualité physico-chimique et chimique des eaux :

- attendre le bon état écologique et chimique des masses d'eau cours d'eau et des eaux souterraines.

Améliorer la qualité des milieux aquatiques :

- rétablir la continuité écologique des cours d'eau,
- limiter la prolifération des espèces envahissantes,
- identifier, préserver et restaurer les têtes de bassins.

Préservation et valorisation des fonctionnalités des zones humides pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau.

Gestion quantitative en étiage et en période de crue :

- maîtriser les prélèvements d'eau pour assurer la pérennité de l'eau,
- prévenir le risque inondation.



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE (en révision)

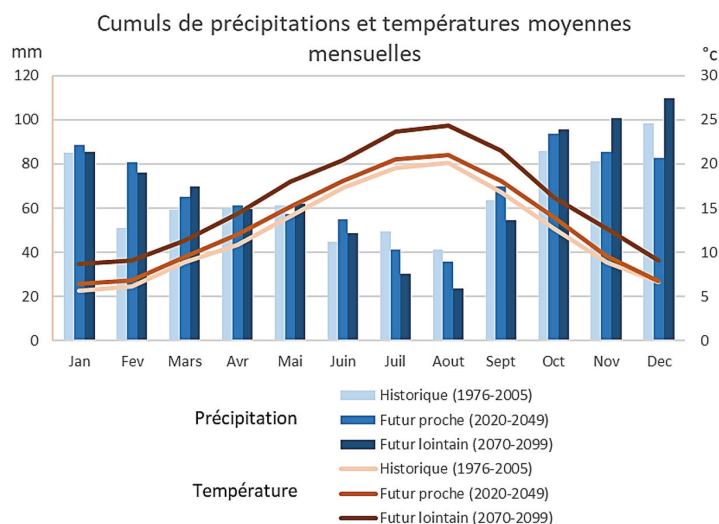
Interdiction du remplissage des plans d'eau en période d'étiage :

- prélèvements entre le 1^{er} avril et le 30 octobre, autres que ceux destinés à l'alimentation en eau potable, sont plafonnés à leurs niveaux de référence (année 2009),
- tout plan d'eau nouvellement créé ne doit pas avoir d'incidence sur le débit des cours d'eau à l'étiage.

Etude HMUC (validée en CLE du 10/6/2025)

- Découpage de la gestion en 3 sous périodes d'étiage : avril/mai - juin/août - sept/oct.
- Découpage du territoire en 7 Unités de Gestion (UG).
- Validation d'un scénario 2 dit « intermédiaire » et des volumes prélevables associés :
- 4 UG (UG01 Issoire, UG02 Boulogne, UG03 Ognon et UG04 Logne) : déficit. Objectif = -1.5 Mm³ à horizon 5/10 ans (prélèvements actuels de 2 Mm³), et suppression totale des prélèvements de juin à octobre.
- 2 UG (UG05 et UG06 = ognon aval et petits cours d'eau dans la zone sédimentaire de la nappe des sables) : plafonnement aux prélèvements existants (1.6 Mm³ en basses eaux) en attendant l'acquisition de connaissances supplémentaires.
- 1 UG07 (le Lac de Grand lieu), dépendant de la gestion des niveaux d'eau. Pas de VP et plafonnement aux prélèvements existants.
- Une trajectoire de sobriété générale répondant a minima à l'objectif du « Plan eau » : - 10 %.
- Vote sur les modalités de gestion du volume hivernal potentiellement stockable : respect du module (débit plancher à respecter pour engager des prélèvements) et fraction prélevable maximum égale à 60 % du module (permettant de garantir les fonctionnalités des hautes eaux).

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 7 mm

Futur proche

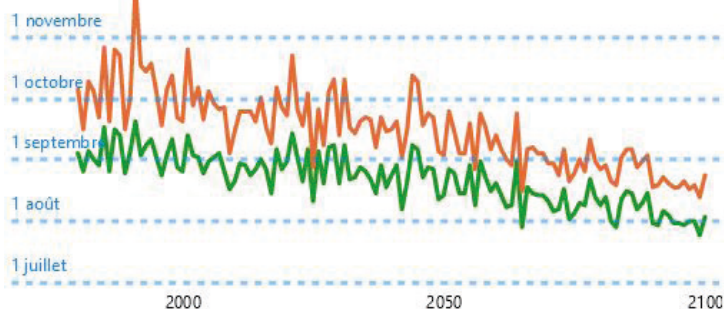
- 36 mm

Futur lointain



Récolte du maïs

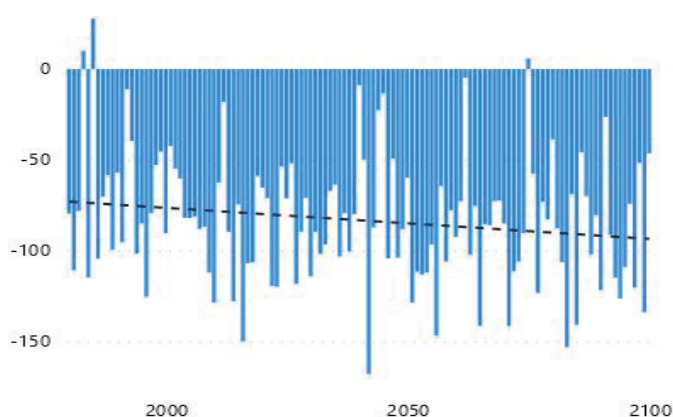
● ensilage ● récolte grain



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

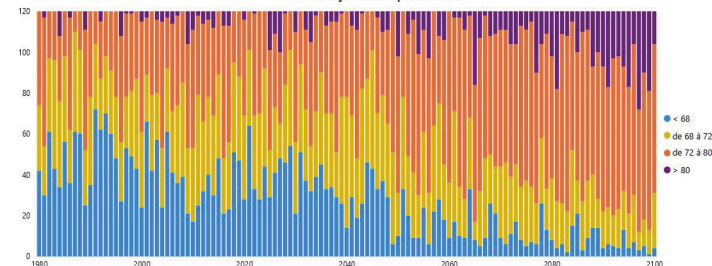
- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.



ITH bov (juin à septembre)



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

